

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-19 du 3 février 2010 portant nomination d'experts
auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé**

NOR : SASM1030049S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1 à L. 5312-5, D. 5321-7 et
suivants ;

Vu la décision DG n° 2002-164 du 29 octobre 2002 portant création à l'Agence française de sécurité
sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé, au
titre de l'année 2010 :

M. DARBORD (Jean-Christian) ;
Mme SANSON-LE-PORS (Marie-José) ;
Mme VAUTRIN (Anne-Catherine) ;
Mme WEBER (Michèle).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution
de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 3 février 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT